

## **Xtrackers MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF**

### **Supplément du Prospectus**

Le présent Supplément contient des informations sur le compartiment Xtrackers MSCI World Minimum Volatility UCITS ETF (le « **Compartiment** »), un compartiment de Xtrackers (IE) plc (la « **Société** »), une société d'investissement de type ouvert, sous forme de fonds à compartiments avec responsabilité séparée entre les compartiments et capital variable, régie par le droit irlandais et autorisée par la Banque centrale d'Irlande (la « **Banque centrale** »).

**Le présent supplément fait partie intégrante du Prospectus, ne doit pas être distribué sans être accompagné de celui-ci (hors destinataires précédents du prospectus de la Société daté du 15 juin 2023 (le « Prospectus »)) et doit être lu conjointement avec le Prospectus.**

**Xtrackers (IE) plc**

**En date du 15 juin 2023**

---

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

**Le Compartiment est un ETF (fonds indiciel coté en bourse). Les Actions du Compartiment sont transférables en totalité aux investisseurs et seront cotées sur une ou plusieurs bourses.**

---

## CONDITIONS DES ACTIONS REPRÉSENTANT DES PARTICIPATIONS DANS LE COMPARTIMENT

---

### Objectif d'Investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de suivre la performance, avant commissions et charges, de l'Actif sous-jacent, l'indice MSCI World Minimum Volatility (USD) Index (l'« **Indice de Référence** »).

L'Indice de Référence est composé d'actions mondiales provenant des marchés développés qui offrent la plus faible volatilité absolue des rendements, mesurée par le taux de fluctuation de leurs mouvements quotidiens des prix au fil du temps, selon un certain ensemble de contraintes.

De plus amples informations concernant l'Indice de Référence figurent à la section « Description générale de l'Actif sous-jacent ».

### Politique d'Investissement

Pour tenter d'atteindre l'objectif d'investissement, le Compartiment adoptera une Politique d'Investissement Direct. Rien ne permet d'assurer que l'objectif d'investissement du Compartiment sera en réalité atteint.

Le Compartiment vise à répliquer ou à suivre, avant commissions et charges, la performance de l'Indice de Référence en détenant un portefeuille de titres de participation comprenant tout ou un nombre important de titres compris dans l'Indice de Référence (les « **Titres sous-jacents** »). Le Compartiment est géré selon une approche passive et est un Compartiment à Réplication complète (tel que décrit dans le Prospectus à la rubrique « Fonds d'Investissement Direct suivant une approche passive »). Des informations complètes sur la composition du portefeuille du Compartiment seront publiées quotidiennement sur le site Internet [www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com).

Les Titres sous-jacents sont cotés ou négociés sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus et les Titres sous-jacents sont achetés par le Compartiment auprès d'un courtier ou d'une contrepartie négociant sur les marchés et bourses recensés en Annexe I du Prospectus.

Tel que plus amplement décrit à la section « Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés » ci-après et dans le Prospectus, le Compartiment peut également investir dans des titres qui ne sont pas des composantes de l'Indice de Référence et/ou dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») relatifs à une composante ou à des composantes de l'Indice de Référence, à des fins de gestion efficace de portefeuille, lorsque le Gestionnaire de portefeuille délégué détermine que lesdits titres et ou des IFD présentent un profil risque/rendement similaire à celui de l'Indice de Référence, à une composante de l'Indice de Référence ou à un sous-ensemble de composantes de l'Indice de Référence.

Le Compartiment peut investir dans des liquidités à titre accessoire qui peuvent inclure des dépôts garantis et/ou non garantis et/ou des parts ou titres d'autres OPCVM ou d'autres organismes de placement collectif qui poursuivent une stratégie de marché monétaire/numéraire ou qui sont liés à l'Indice de Référence ou des composants de l'Indice de Référence.

Les investissements et actifs liquides que le Compartiment peut détenir à titre accessoire seront évalués, avec les éventuelles commissions et charges, par l'Agent administratif à chaque Date d'évaluation pour déterminer la Valeur Liquidative du Compartiment conformément aux règles spécifiées dans le corps du Prospectus.

La valeur des Actions du Compartiment est liée à l'Indice de Référence, dont la performance peut s'améliorer ou se détériorer. Les investisseurs doivent dès lors être conscients que la valeur de leur investissement est susceptible tant de se déprécier que de s'apprécier et doivent accepter le fait que rien ne garantit qu'ils récupéreront leur investissement initial.

Le Compartiment n'a pas de Date finale de rachat. Cependant, le Conseil d'Administration peut décider de liquider le Compartiment conformément aux conditions précisées dans le Prospectus et/ou ses Statuts.

### Gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés

Le Compartiment peut utiliser des techniques et des instruments liés aux valeurs mobilières conformément aux

conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale, le cas échéant, et aux conditions stipulées dans le Prospectus et le Supplément, en matière de gestion efficace de portefeuille. Le Compartiment ne peut souscrire des opérations de prêt de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille que conformément aux conditions et aux limites préconisées par la Banque centrale, le cas échéant, et aux conditions stipulées dans le Prospectus.

Le Compartiment peut également investir dans IFD sous réserve des conditions et limites préconisées par la Banque centrale en matière de gestion efficace du portefeuille, tels que décrits dans le Prospectus.

La Société utilise un processus de gestion des risques qui lui permet d'évaluer précisément, de surveiller et de gérer à tout moment les risques liés aux positions du Compartiment sur les IFD ainsi que leur contribution au profil de risque global du portefeuille d'actifs d'un Compartiment. Sur simple demande, la Société transmettra des informations complémentaires aux Actionnaires concernant les méthodes utilisées pour gérer les risques, y compris les limites quantitatives appliquées et toute évolution récente des caractéristiques de risque et de rendement des principales catégories d'investissement du Compartiment concerné.

### **Calcul de l'exposition globale**

Le Compartiment utilise l'approche par les engagements pour évaluer l'exposition globale du Compartiment et veiller à ce que le recours aux instruments dérivés par le Compartiment reste dans les limites spécifiées par la Banque centrale. L'exposition globale sera calculée quotidiennement. Bien que le Compartiment puisse recourir à l'effet de levier au moyen des IFD, tout effet de levier ne devrait pas dépasser 100 % de la Valeur Liquidative du Compartiment.

### **Restrictions d'Investissement**

Les restrictions d'investissement générales précisées dans la section « Restrictions d'Investissement » du Prospectus s'appliquent au Compartiment.

En outre, le Compartiment investira au maximum 10 % de ses actifs en parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres OPC afin de conserver son éligibilité aux investissements à l'actif des OPCVM régis par la Directive sur les OPCVM.

Les Administrateurs pourront imposer d'autres restrictions d'investissement en tant que de besoin, sous réserve qu'elles soient compatibles ou dans l'intérêt des Actionnaires, afin de se conformer aux lois et réglementations des pays où se trouvent ces Actionnaires. Les restrictions d'investissement concernées seront incluses dans un Supplément mis à jour.

### **Emprunt**

La Société ne peut emprunter, pour le compte du Compartiment, que 10 % maximum de la Valeur Liquidative du Compartiment, à condition que cet emprunt soit provisoire. Les actifs du Compartiment peuvent être grevés en garantie pour ces emprunts.

### **Avertissement particulier en matière de risque**

Les investisseurs sont priés de noter que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et que le capital investi n'est ni protégé ni garanti. Par ailleurs, les investisseurs engagés dans ce Compartiment doivent être aptes et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le compartiment ne devrait pas être considéré comme présentant un risque faible et peut ne pas convenir aux investisseurs prudents. Il est fortement recommandé de consulter un conseiller professionnel en investissement avant d'envisager tout investissement dans le Compartiment.

L'Indice de Référence est basé sur un vaste indice parent, à savoir l'indice MSCI EMU Index (l'« **Indice parent** »), et sélectionne des titres qui tendent à afficher, soit individuellement soit collectivement, des niveaux de volatilité relativement faibles. À la suite de cette sélection, les investisseurs sont informés que l'Indice de Référence sera probablement moins diversifié que l'Indice parent, par exemple en contenant moins de constituants ou d'expositions sectorielles. Étant donné qu'il est susceptible d'être moins diversifié, l'Indice de Référence pourrait être plus sensible aux impacts liés à des secteurs ou des marchés spécifiques qui peuvent affecter négativement la valeur du Compartiment.

Bien que l'Indice de Référence soit conçu pour être moins volatil que l'Indice parent, rien ne garantit que cette

stratégie soit fructueuse. Il y a un risque que l'Indice de Référence n'affiche pas les seuils minimums de volatilité et qu'il soit donc plus volatil que l'Indice parent.

Les investisseurs doivent garder à l'esprit que les Actions du Compartiment sont négociées en bourse et sont achetées et vendues aux prix du marché. En tant que tel, le cours des Actions peut être différent de la Valeur Liquidative par Action du Compartiment. Les investisseurs doivent noter que l'utilisation du terme « Minimum Volatility » dans la dénomination du Compartiment fait référence à l'exposition de l'Indice de Référence et aux composants de l'Indice de Référence uniquement, et, en tant que tel, rien ne garantit que le prix du marché des Actions du Compartiment négociées en bourse affiche une faible volatilité.

Lors des périodes de solides performances boursières, l'Indice de Référence peut potentiellement sous-performer par rapport à l'Indice parent. Cela signifie que le Compartiment peut enregistrer des performances moins robustes que celles d'un compartiment répliquant l'Indice parent lorsque le marché boursier affiche de bonnes performances et que la valeur des actions augmente.

Les investisseurs seront également exposés à certains autres risques décrits à la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

### **Profil de l'investisseur type**

Les investisseurs potentiels dans le Compartiment doivent s'assurer qu'ils comprennent pleinement la nature du Compartiment, ainsi que la mesure de leur exposition aux risques associés à l'investissement dans le Compartiment et doivent étudier s'il est opportun pour eux d'investir dans le Compartiment.

L'investissement dans le Compartiment peut être adapté aux investisseurs disposant de connaissances et d'expérience en matière de placement dans ce type de produit financier, et qui comprennent et sont en mesure d'évaluer sa stratégie et ses caractéristiques pour prendre une décision d'investissement éclairée. En outre, ils doivent disposer d'un flux de trésorerie libre et disponible à des fins d'investissement et chercher à acquérir une exposition aux titres qui composent l'Indice de Référence. Comme la Valeur Liquidative par Action du Compartiment peut fluctuer et que sa valeur peut baisser, l'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme adapté pour les investisseurs recherchant un rendement à moyen ou long terme. Cependant, les investisseurs potentiels doivent être préparés et disposés à subir des pertes pouvant aller jusqu'à la totalité des sommes investies.

Le Prospectus comprend des déclarations en matière de fiscalité liée au droit et aux pratiques en vigueur dans la juridiction concernée à la date de rédaction du Prospectus. Les déclarations ne donnent que des orientations générales aux investisseurs potentiels et aux Actionnaires et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal à leur intention. Il est par conséquent conseillé aux Actionnaires et investisseurs potentiels de consulter leurs conseillers professionnels concernant tout investissement dans le Compartiment, en particulier eu égard à leur situation fiscale et à leur taux d'imposition, qui peuvent évoluer dans le temps.

### **Politique en matière de dividendes**

Le Compartiment n'envisage pas de verser de dividendes.

### **Informations générales liées au Compartiment**

<b>Devise de référence</b>	USD
<b>Heure limite d'acceptation</b>	Désigne 16h30 (heure de Dublin) lors du Jour ouvrable précédant le Jour de Transaction concerné.
<b>Classification des fonds (InvStG)</b>	Fonds en actions, pourcentage cible minimum de 70 %.
<b>Volume minimum du Compartiment</b>	50 000 000 USD
<b>Période de règlement</b>	Désigne une date jusqu'à sept Jours ouvrables après le Jour de

négociation<sup>1</sup>.

**Prêt de titres**

Oui

**Agent de prêt de titres**

Deutsche Bank AG, agissant par l'intermédiaire de son siège de Francfort et de ses succursales de Londres et New-York.

**Allocation de commission**

L'Agent de prêt de titres se verra verser une commission pour les services fournis en rapport avec toute Transaction de prêt de titres.

**Revenu issu du prêt de titres**

Dans la mesure où le Compartiment recourt au prêt de titres pour réduire les coûts, le Compartiment recevra finalement 70 % des revenus connexes générés ; 15 % seront alloués au Gestionnaire de Portefeuille Délégué et l'Agent de prêt de titres recevra les 15 % restants. Pour faciliter cette répartition, le Compartiment recevra initialement 85 % des revenus connexes générés, dont une part reviendra au Gestionnaire de Portefeuille Délégué. L'Agent de prêt de titres agit en qualité d'agent de la société eu égard aux transactions de prêt de titres et le Gestionnaire de Portefeuille Délégué assure des services de surveillance des risques pour la Société en lien avec les transactions de prêt de titres. Étant donné que le partage du revenu issu du prêt de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Compartiment, il a été exclu des chiffres figurant dans la section « Commissions et charges » ci-dessous.

**Marché important**

Désigne un Marché important à réplification directe.

**Description des Actions**

« 1C »

**Code ISIN**

IE00BL25JN58

**Identifiant allemand de sécurité (WKN)**

A1103F

**Devise**

USD

**Date de lancement**

5 septembre 2014

**Montant minimum d'investissement initial**

55 000 Actions

**Montant minimum d'investissement supplémentaire**

55 000 Actions

**Montant minimum de rachat**

55 000 Actions

**Commissions et charges**

**Commission de la Société de Gestion**

Jusqu'à 0,15 % par an

**Commission de plate-forme**

Jusqu'à 0,10 % par an

**Commission forfaitaire**

Jusqu'à 0,25 % par an

---

<sup>1</sup> Si un Marché important est fermé à la négociation ou au règlement tout Jour ouvrable durant la période comprise entre le Jour de négociation donné et la date de règlement prévue (inclusive), et/ou que le règlement dans la devise de référence du Compartiment n'est pas disponible à la date de règlement prévue, les délais de règlement indiqués dans le présent Supplément peuvent être reportés sous réserve de la limite réglementaire portant sur les périodes de règlement, qui est de 10 Jours ouvrables à compter de l'Heure limite d'acceptation. La Société de Gestion peut déterminer d'autres heures à sa discrétion, qui seront communiquées sur le site Internet [www.Xtrackers.com](http://www.Xtrackers.com).

**Frais de Transaction du Marché Primaire**

Applicables

**Frais de Transaction**

Applicables

**Niveau anticipé d'écart de suivi**

Jusqu'à 1,00 % par an

La présente section, intitulée « Commissions et charges », doit être lue conjointement à celle intitulée « Commissions et charges » dans le Prospectus.

---

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIF SOUS-JACENT

---

La présente section dresse un bref aperçu de l'Indice de Référence. Elle résume les caractéristiques principales de l'Indice de Référence et n'en constitue pas une description exhaustive. En cas de divergence entre le résumé de l'Indice de Référence dans la présente section et la description complète de celui-ci, la description complète prévaudra. Les informations concernant l'Indice de Référence sont disponibles sur le site Internet mentionné ci-dessous à la section « Informations complémentaires ». Ces informations peuvent varier en tant que de besoin et les modifications seront décrites sur ledit site Internet.

### Description Générale de l'Indice de Référence

L'Indice de Référence est basé sur l'Indice parent, qui est administré par MSCI Limited (l'« **Administrateur de l'Indice** »). L'Indice parent est conçu pour refléter la performance des actions cotées de certaines sociétés de grande et moyenne capitalisation issues des marchés des pays développés.

L'Indice de Référence vise à refléter les caractéristiques de rendement d'un portefeuille en fonction de l'univers des titres admissibles constituant l'Indice parent des sociétés ayant la plus faible volatilité prévue des rendements, sous réserve de certaines contraintes de diversification des risques détaillées ci-après. La volatilité des rendements mesure le taux des fluctuations quotidiennes des prix d'un titre sur une période donnée. Par exemple, un titre dont la volatilité est faible aurait de plus faibles fluctuations de ses mouvements de prix quotidiens au fil du temps, comparativement à un titre présentant une volatilité plus élevée.

L'Indice de Référence utilise le Barra Equity Model (le « **Modèle** ») concerné conjointement au Barra Open Optimizer (l'« **Optimiseur** ») le plus récent, qui sont gérés par l'Administrateur de l'Indice, afin de composer le portefeuille. Le Modèle et l'Optimiseur obéissent tous deux à des règles et sont plus amplement décrits ci-après.

L'Optimiseur applique les contraintes de diversification des risques qui incluent de façon non limitative les pondérations minimum et maximum par composant, pays et secteur relativement à l'Indice parent. Suite à cette optimisation, la pondération de certains titres, pays et secteurs peut s'écarter de celle de l'Indice parent. En tant que tel, certains titres, pays et secteurs inclus dans l'Indice parent peuvent ne pas figurer du tout dans l'Indice de Référence.

Le Modèle prévoit la volatilité de chaque composant de l'Indice parent et mesure la corrélation entre tous les composants de l'Indice parent.

Le Modèle utilise divers facteurs afin de déterminer la volatilité prévisionnelle, y compris de façon non limitative les données historiques du marché (à savoir le cours de l'action, la quantité d'opérations), les états financiers passés, les indicateurs financiers (à savoir le ratio dividende/cours, le ratio valeur comptable/cours, la croissance prévisionnelle des bénéficiaires), le secteur d'activité et le rendement des actions.

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composants de l'indice en considérant que tous les dividendes et distributions sont réinvestis après déduction de toutes les taxes applicables.

L'Indice de Référence est calculé en dollars américains sur la base des cours de clôture quotidiens.

L'Indice de Référence est rééquilibré chaque semestre, mais peut également l'être à tout autre moment afin de refléter certains événements, par exemple les fusions ou acquisitions. De plus amples informations sont disponibles à la section « Fréquence et frais de rééquilibrage » du Prospectus.

### Informations complémentaires

MSCI Limited a reçu une autorisation de la FCA britannique en tant qu'administrateur Royaume-Uni pour tous les indices d'actions MSCI dans le cadre de la Réglementation britannique sur les indices de référence et est inscrite au registre de la FCA pour les administrateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Indice de Référence, sa composition, son calcul, les règles relatives à sa réévaluation et son rééquilibrage périodiques ainsi que sur la méthodologie générale à l'origine des indices MSCI à l'adresse [www.msci.com](http://www.msci.com). Les composants de l'Indice sont consultables sur le site Internet <https://www.msci.com/constituents>.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Modèle et l'Optimiseur à l'adresse :  
<https://www.msci.com/portfolio-management>.

## IMPORTANT

XTRACKERS MSCI WORLD MINIMUM VOLATILITY UCITS ETF (UN « COMPARTIMENT MSCI ») N'EST NI CAUTIONNÉ, NI APPROUVÉ, NI COMMERCIALISÉ, NI PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), PAR UNE QUELCONQUE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, PAR UN QUELCONQUE DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS NI PAR AUCUN AUTRE TIERS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION, DE LA COMPILATION, DU CALCUL OU DE LA CRÉATION DE TOUT INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES FILIALES ET ONT ÉTÉ CONCÉDÉS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR DWS INVESTMENTS UK LIMITED. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE OU NE FAIT DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE QUANT AU CARACTÈRE RECOMMANDABLE D'UN INVESTISSEMENT DANS DES FONDS EN GÉNÉRAL OU DANS UN COMPARTIMENT MSCI EN PARTICULIER, NI CONCERNANT LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE CORRESPONDANTE DU MARCHÉ. MSCI OU SES FILIALES SONT LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX ET DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, SANS TENIR COMPTE DE TOUT COMPARTIMENT MSCI NI DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE LES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EN CONSIDÉRATION POUR DÉTERMINER, COMPOSER OU CALCULER LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE OU N'A PARTICIPÉ À LA DÉTERMINATION DES MOMENTS, DES COURS OU DES QUANTITÉS D'ÉMISSION D'UN COMPARTIMENT MSCI NI À LA DÉTERMINATION OU AU CALCUL DE L'ÉQUATION SELON LAQUELLE OU EN CONSIDÉRATION DE LAQUELLE UN COMPARTIMENT MSCI PEUT ÊTRE RACHETÉ. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES DÉTENTEURS DE TOUT COMPARTIMENT MSCI OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EU ÉGARD À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU À L'OFFRE D'UN COMPARTIMENT MSCI. BIEN QUE MSCI PUISSE OBTENIR DES INFORMATIONS SUR L'INCLUSION À OU L'UTILISATION DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT GARANTIR L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EU ÉGARD AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR D'UN COMPARTIMENT MSCI, AUX DÉTENTEURS D'UN COMPARTIMENT MSCI OU À TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE CONCERNANT L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE DONNÉE CONNEXE. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR, D'OMISSION OU D'INTERRUPTION DE OU LIÉE À TOUT INDICE MSCI OU TOUTE DONNÉE CONNEXE. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'ÉMET DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI RENONCENT EXPRESSÉMENT PAR LA PRÉSENTE À TOUTES LES GARANTIES DE CARACTÈRE COMMERCIALISABLE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER LIÉES AUX INDICES MSCI ET À TOUTE DONNÉE Y AFFÉRENTE. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES MSCI NE PEUVENT AUCUNEMENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, ACCESSOIRE OU DE TOUTE AUTRE NATURE (PERTE DE PROFITS INCLUSE), MÊME SI LA POSSIBILITÉ DUDIT DOMMAGE A ÉTÉ PORTÉE À LEUR CONNAISSANCE. AUCUN ACHETEUR, VENDEUR OU DÉTENTEUR DU PRÉSENT TITRE, PRODUIT OU DE TOUT COMPARTIMENT MSCI, NI TOUTE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT UTILISER OU FAIRE RÉFÉRENCE À TOUT NOM DE COMMERCE, MARQUE DE COMMERCE OU MARQUE DE SERVICE DE MSCI POUR PROMOUVOIR, SOUTENIR OU COMMERCIALISER LEDIT TITRE SANS CONTACTER MSCI AU PRÉALABLE POUR VÉRIFIER SI L'ACCORD DE MSCI EST NÉCESSAIRE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE NE DOIT SE PRÉVALOIR DE LIENS AVEC MSCI SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE DE MSCI.